



(1996)

# BRANCHE Officines

## COMMUNIQUÉ COMMUN DES ORGANISATIONS SYNDICALES

### DE SALARIÉS DES OFFICINES DE PHARMACIE

**L**undi 3 juin s'est tenue la quatrième CPPNI de l'année 2024, dédiée à la négociation des salaires pour la branche des Pharmacies d'Officine.

Comme c'est le cas depuis 6 mois maintenant, la FSPF est arrivée sans mandat, prétextant un futur Conseil d'administration qui devrait statuer sur la question. Quel mépris, sachant que la réunion est prévue depuis mars et qu'elle a été reportée à la demande de cette organisation pour le 3 juin. L'autre organisation patronale, l'USPO, se réfugiant derrière la position de la FSPF, s'est refusée à toute proposition concrète..

Cela fait maintenant plus de 6 mois que dure cette mascarade. Quand il s'agit de réclamer une augmentation de leurs revenus, les patrons des Officines savent prendre des décisions rapides mais dès qu'il s'agit des salariés, ils sont de toute évidence beaucoup moins réactifs.

La dernière augmentation de la grille salariale date de juillet 2023. Déjà, à l'époque, nous notions la faiblesse de cette augmentation compte tenu de l'inflation subie par l'ensemble des salariés.

Aujourd'hui, du fait de cette inflation et des augmentations successives du SMIC, on se retrouve avec 16 coefficients au-dessous du salaire minimum, et un niveau d'embauche des préparateurs en pharmacie ( bac+2) tout juste au-dessus. Comment peut-on sortir du manque d'attractivité et de carence d'effectifs dans de la branche des Officines. C'est proprement inadmissible et cette situation doit cesser immédiatement.

L'ensemble des Organisations syndicales a fait des propositions permettant, non seulement de préserver durablement le pouvoir d'achat des salariés des Officines mais également de ne plus être systématiquement rattrapé par les augmentations du SMIC. Il est temps que ces propositions soient entendues.

**Dans l'attente de la nouvelle réunion du 17 juin qui doit enfin aboutir à une vraie revalorisation de la grille salariale des officines, les Organisations syndicales refuseront toute autre négociation. ■**